

0cm
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21

57



DOCUMENTS
UNIVERSITAIRES

1

1822-1838 à 1857

Res

90575

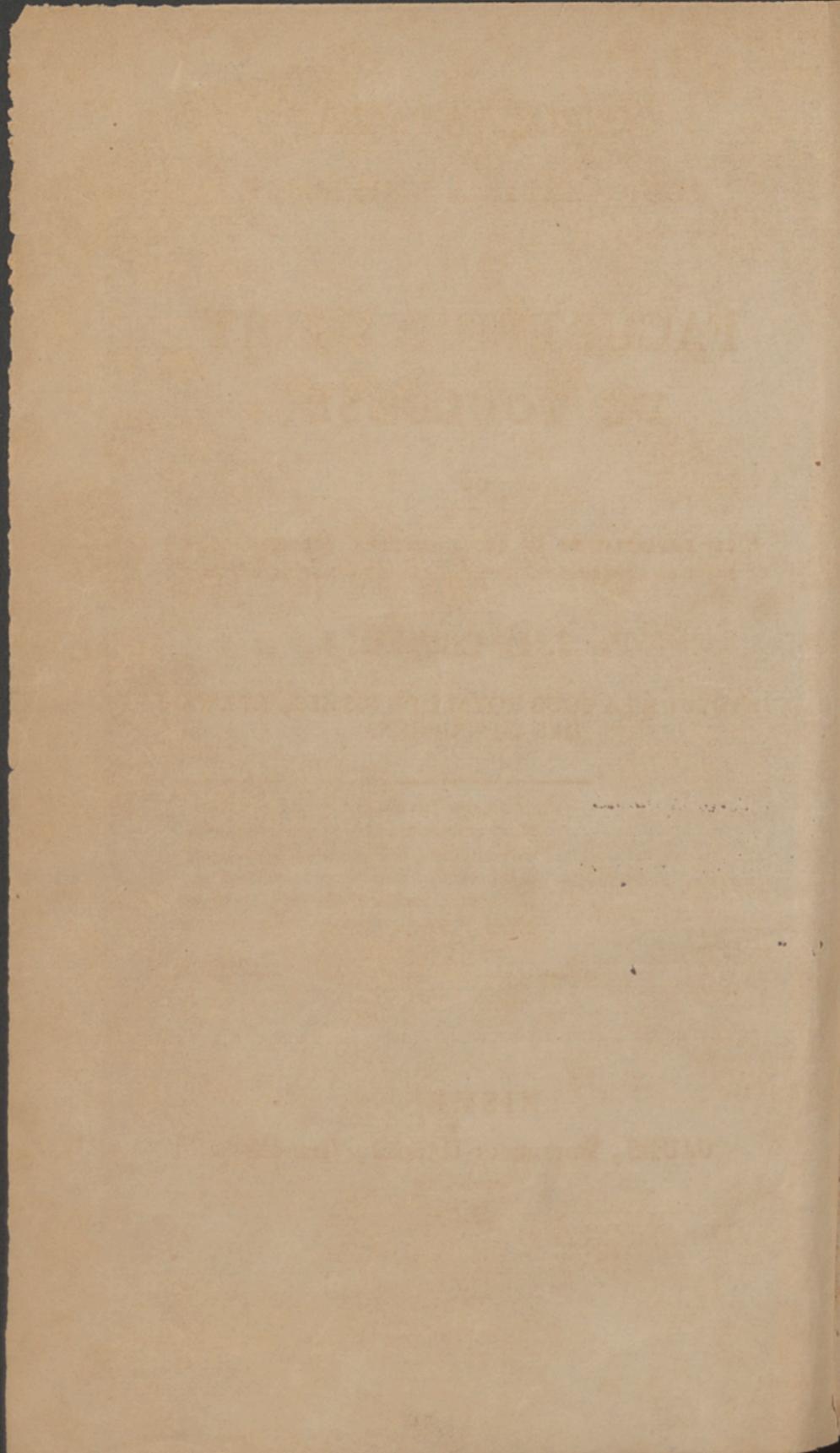
1857







Res 90,575-1



Res 90575-1/22

RAPPORT

SUR LES TRAVAUX

DE L'ÉCOLE PRÉPARATOIRE

DE

MÉDECINE ET DE PHARMACIE

DE TOULOUSE,

PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE 1851-1852;

LU DANS LA SÉANCE SOLENNELLE DE LA RENTRÉE DES FACULTÉS,
LE 15 NOVEMBRE 1852,

PAR LE D^r AUGUSTIN DASSIER,

Directeur de l'École, professeur de thérapeutique et de matière médicale, Médecin de
l'Hôtel-Dieu, secrétaire général de la Société de Médecine, secrétaire général
du Comité central d'hygiène et de salubrité de la Haute-Garonne,
du Comité central de vaccine, membre de plusieurs
sociétés savantes nationales et étrangères,

Chevalier de la Légion-d'Honneur.



TOULOUSE,

IMPRIMERIE DE A. CHAUVIN ET COMP^e,

RUE MIREPOIX, 3.

1852.

RAPPORT

DE LA COMMISSION

CHARGÉE D'EXAMINER LE PROJET DE LOI

MÉDECINE ET DE PHARMACIE

RELATIVE À LA LOI

PROPOSÉE PAR M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ET DE LA CULTURE DES LETTRES

LE 20 MARS 1882

PAR M. LE GÉNÉRAL DE CAUVIN

Le rapporteur a l'honneur de vous adresser ci-joint le rapport que vous m'avez demandé de vous adresser sur le projet de loi relatif à la médecine et à la pharmacie. Ce rapport est le fruit de l'examen que j'ai fait de ce projet, et de l'avis que j'ai recueilli de la commission chargée d'examiner ce projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute estime et de mon profond respect.



LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION

M. LE GÉNÉRAL DE CAUVIN

LE 20 MARS 1882

1882

RAPPORT

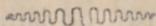
SUR

LES TRAVAUX DE L'ÉCOLE PRÉPARATOIRE

DE

MÉDECINE ET DE PHARMACIE

DE TOULOUSE.



MESSIEURS,

Appelé à la direction de l'École préparatoire de Médecine et Pharmacie de Toulouse presque à la veille de cette réunion, je dois néanmoins vous présenter le compte-rendu de ses travaux durant l'année scolaire qui vient de s'écouler. Je vais remplir simplement et sans prétention un mandat qui m'honore, mais auquel je n'étais pas préparé. Je réclame votre indulgence.

Messieurs, noblesse oblige, dit-on, et cela est vrai, non-seulement pour certaines races en qui le sentiment du bon et du beau est comme héréditaire, mais aussi pour les ordres et les corporations qui sont, dans un état civilisé, l'expression la plus parfaite et en quelque sorte le couronnement de la société.

L'Ecole de Médecine en fait aujourd'hui l'expérience, et je dois d'abord vous en remercier. C'est moins, en effet, en vertu d'un droit nouveau qu'elle est admise dans cette fête de famille qu'à cause de son origine et des liens de parenté qui l'unissent aux autres corps enseignants de cette Académie.

Vous avez bien voulu vous ressouvenir, vous pour qui la fortune est demeurée prospère, que vous aviez une sœur dans une position plus humble, et, en la conviant à vos joies, en provoquant ses confidences, en l'encourageant dans ses espérances, vous lui faites oublier la distance qui vous sépare.

Par cet heureux artifice, une fois dans l'année au moins, il nous est permis de nous croire ramenés aux grands jours de l'Université de Toulouse, de laquelle nous sommes tous sortis.

La Faculté de Médecine, laissez-moi vous le dire, ne serait-ce que pour prolonger l'illusion du moment, notre Faculté avait fourni son contingent d'illustrations à cette compagnie célèbre dont l'enseignement, pendant près de six cents ans, jeta tant d'éclat sur notre cité, et que vous continuez, Messieurs, avec tant d'avantage.

Nous comptons, parmi nos maîtres révéérés, un *Lupus Hispanus* qui s'assit, en 1228, comme *régent en médecine*, parmi les douze fondateurs de l'Université; un *Raymond de Sébonde*, dont Montaigne, qui a traduit son livre, fait un si grand éloge; un *Guillaume Lebrun*, à la prière duquel le roi Louis XI accorda le rétablissement du Parlement de Toulouse; un *Augier Ferrier*, médecin de Catherine de Médicis, qui se fit distinguer parmi les hommes les plus érudits et les plus polis de son temps; un *François Sanchès*, médecin et philosophe de premier ordre, sur-

nommé le *sceptique* dans un siècle où l'on ne doutait de rien; un *François Bayle*, qui valait mieux que son homonyme Pierre Bayle, le critique; enfin, et à l'extrémité de cette longue chaîne de médecins remarquables que je n'ai pas cités tous, un *Jean-Baptiste Gardeil*, l'encyclopédiste, le traducteur d'Hippocrate, qu'aucun autre traducteur n'a encore surpassé.

N'est-il pas bien légitime, Messieurs, d'être fiers de tels aïeux et de revendiquer pour notre Ecole le patrimoine qu'ils avaient amassé? Et cependant, malgré nos titres et nos droits à ce précieux héritage, notre écusson reste barré, et cette épitoge, emblème de la qualité de nos glorieux devanciers, ce n'est que par tolérance que nous la portons!

Un décret impérial du 1^{er} mai 1806 fit sortir notre Ecole des ruines de la vieille Faculté que le marteau révolutionnaire avait démolie; mais la constitution qu'elle reçut alors n'était, dans la pensée du grand Empereur, qu'un essai, qu'une restauration commencée.... En vain les divers pouvoirs qui se sont succédé nous ont-ils promis dix fois d'achever son œuvre : leurs promesses et leur volonté sont restées stériles, comme s'il était écrit qu'un Napoléon seul pourrait l'accomplir!

Cette pensée nous console, car le temps est proche! Vienne l'heure où le Prince prédestiné que la France unanime va élever sur le pavois pourra nous entendre, et notre cause sera gagnée!

Sans doute, Messieurs, l'Ecole aspire à sa rénovation, mais elle en attend le moment sans impatience. Elle se prépare à cet avènement désiré en se fortifiant chaque jour davantage, en multipliant pour ses élèves les moyens d'instruction dont elle dispose, en rendant son enseignement irréprochable, afin que, selon le conseil d'un hono-

rable chef de notre Académie, qui mourut avec le regret de ne pouvoir attacher son nom à l'acte de notre régénération, « il n'y ait, le jour où l'Ecole deviendra Faculté, rien à changer chez elle que le nom. »

Cette recommandation, sortie d'une bouche inspirée, l'Ecole l'accepta comme sa nouvelle devise, et, grâce aux efforts soutenus de ses professeurs, grâce à la munificence de la ville, à qui aucun sacrifice ne coûte quand il s'agit des arts, des lettres et des sciences, cette transformation pourrait aujourd'hui s'accomplir sans frais nouveaux, sans interruption et, j'ose presque dire, sans changement dans notre enseignement.

Dix professeurs titulaires et quatre professeurs adjoints distribuent, chacun à leur tour, la science à nos élèves et leur apprennent toutes les branches de l'art de guérir.

Ici, Messieurs, je devrais vous retracer en détail les travaux que ces zélés collaborateurs ont accomplis durant notre année académique; mais je n'aurais pas le talent de vous faire accepter des descriptions techniques, et mes tableaux, quoique vrais, pourraient bien ne pas vous plaire. Permettez-moi donc de ne parler devant vous des choses de la médecine qu'en langage vulgaire.

M. Naudin est chargé, dans l'Ecole, de l'enseignement de l'anatomie et de la physiologie, c'est-à-dire qu'il démontre à nos élèves tous les ressorts de la machine humaine et qu'il leur en explique le jeu. L'on se passionne généralement pour cette partie de la science, entourée cependant de dégoûts matériels considérables, et cela doit être, car rien n'élève davantage l'homme vers Dieu et ne lui donne une plus haute idée de sa propre dignité que la contemplation des merveilleux instruments dont la Providence l'a doté. L'étude de l'anatomie et de la physiologie est la base

de la médecine; elle devrait être le complément de toute éducation bien faite. Un homme du monde même aurait eu à profiter, cette année, dans les leçons de M. Naudin, surtout lorsqu'il a traité de la structure et des fonctions du cerveau, des nerfs et des organes des sens.

Les jeunes hommes qui se sont pressés autour de sa chaire ont pu ensuite, mettant la main à l'œuvre et sous la direction d'un chef des travaux anatomiques *M. Noguès*, dont le talent est éprouvé, vérifier dans l'amphithéâtre les démonstrations de leur habile professeur. C'est par ce double procédé que se forment les anatomistes et que l'École de Toulouse s'est fait une réputation incontestée.

M. Filhol, pour qui la chimie semble n'avoir pas de mystères, a vu, comme les années précédentes, un auditoire d'élite venir se mêler à son auditoire obligé. Tout en mettant la science qu'il professe, avec tant de distinction, à la portée de ceux de ses auditeurs auxquels il doit particulièrement s'adresser, il a su lui conserver le caractère élevé qui lui appartient aujourd'hui. Sans s'éloigner de son programme, il a touché à toutes les grandes questions d'hygiène, de médecine légale, d'économie politique qui sont à l'étude. Entre les mains de *M. Filhol*, la chimie est un flambeau qui éclaire, non-seulement les points les plus obscurs et les plus difficiles de notre art, mais encore les problèmes qui intéressent le plus l'ordre social tout entier!

M. Hippolyte Combes, auquel est dévolu l'enseignement de la médecine légale et de l'hygiène, a heureusement coordonné ses leçons avec les matières traitées spécialement cette année par *MM. Naudin* et *Filhol*. Ainsi, en même temps que le premier de ces professeurs faisait la démonstration du cerveau et du système sensible, *M. Combes* traitait de l'aliénation mentale aux manifestations variées;

et tandis que M. Filhol enseignait l'art de retrouver les poisons jusque dans la trame de nos tissus, les élèves du cours de médecine légale écoutaient les savants commentaires de leur professeur sur quelques empoisonnements célèbres dont les détails ont eu, de nos jours, tant de retentissement dans le monde et ont été si variablement interprétés par l'opinion publique.

M. Dupré, que la Faculté de Montpellier est si fière de nous avoir enlevé et que nous regrettons tant d'avoir perdu, n'a pu cette année remplir les devoirs de sa charge. *M. Ressayre*, professeur adjoint, a donc été chargé de faire à sa place le cours de pathologie interne, ou l'histoire générale et particulière des maladies dont les causes procèdent du dedans au dehors. L'École, reconnaissante des services que M. Ressayre n'a cessé de rendre à l'enseignement, lui a donné un témoignage marqué de son estime en le plaçant, le premier, sur la liste des candidats à la chaire dont il venait de remplir l'emploi.

M. Rolland, qu'une santé ébranlée par l'étude et par les fatigues d'une pratique étendue avait tenu quelque temps éloigné de sa chaire de pathologie externe, en a repris complètement possession, à la grande satisfaction de ses collègues et de ses élèves. Il s'est occupé particulièrement, durant cet exercice, des maladies variées qui affectent les organes les plus délicats peut-être de l'économie, et des opérations plus délicates encore qu'elles nécessitent souvent. Nul n'était mieux fait que M. Rolland pour joindre à la théorie de ces affections, dont je veux taire le nom, la sanction de l'expérience et de la pratique.

M. Delaye, professeur adjoint, a été chargé d'une partie du programme de M. Rolland, que celui-ci, faute de temps, n'aurait pu traiter cette année. M. Delaye a fait un cours

sur les fractures et a appliqué devant ses élèves les appareils que nécessite chacune de ces maladies externes. C'était le moyen de rendre ses leçons plus profitables, et M. Delaye, je n'apprends rien à personne, est trop dévoué à ses devoirs pour négliger les occasions d'arriver à ce résultat.

Comme d'habitude, le cours d'accouchement a été divisé, cette année, en deux sections : la première, la partie théorique, a été professée par *M. Ducasse* avec cette habileté et cette ampleur de vues qui caractérisent l'éminent professeur.

La partie pratique et les maladies des femmes et des enfants ont été confiées à *M. Duclos*, professeur adjoint, chirurgien en chef de la maternité, dont la capacité et la grande expérience sur cette matière ne sauraient être mises en doute. Avec de tels maîtres, les élèves n'ont pu que profiter.

M. Noulet est chargé de professer l'histoire naturelle médicale. A qui pourrait être mieux confiée cette tâche? *M. Noulet* guide ses élèves comme par la main à travers une science dont il possède dès longtemps tous les secrets.

La chaire de matière médicale et de thérapeutique m'est confiée. J'enseigne donc à mes élèves l'histoire des médicaments et les indications qui en demandent l'emploi. Il ne m'appartient pas de juger un cours que je professe; mais si l'assiduité de mes auditeurs et de bons examens de fin d'année ont quelque signification, je puis croire avoir rempli ma tâche et produit quelque bien.

Messieurs, en médecine, les systèmes, les théories, les innovations se jugent au lit du malade. L'expérimentation clinique est la pierre de touche qui nous donne le moyen de séparer le vrai du faux, le bon du mauvais, l'utile du superflu.

Les cliniques interne et externe de notre Ecole peuvent

rivaliser avec les cliniques les mieux instituées des grandes villes de France, même des villes qui possèdent des facultés. Plus de trois mille malades s'offrent annuellement à l'observation dans notre Hôtel-Dieu et fournissent la matière des leçons de MM. les professeurs *Bessières* et *Dieulafoy*.

Il est peu de maladies internes que M. Bessières n'ait pu montrer à ses élèves. Il est peu d'affections chirurgicales dont M. Dieulafoy n'ait pu mettre quelque échantillon sous les yeux des siens. Il y a peu de grandes opérations de chirurgie qui n'aient été pratiquées cette année.

Guidés par ces deux professeurs consommés, nos élèves ont puisé dans leurs conseils et dans leur exemple les principes d'une pratique sage, prudente et éclairée.

Enfin, messieurs, pour être historien exact jusqu'au bout, je dois dire que M. le docteur *Gaussail*, nouvellement nommé à la chaire de M. le professeur Dupré, et que son mérite rend tout-à-fait digne de cette faveur, a payé en quelque sorte sa bienvenue à l'Ecole par quelques leçons d'hygiène, substantielles et savantes comme tous les autres ouvrages sortis de sa plume.

Des examens de fin d'année auxquels sont soumis tous les élèves, un concours où nul n'est forcé de paraître, mais qui cependant est toujours nombreux, nous donnent le moyen de contrôler notre enseignement.

Cette année, les examens ont été bons et le concours excellent. Les prix que nous avons accordés sont bien mérités; le niveau des études s'est élevé considérablement chez nous. Nous avons compté 153 élèves; il a été pris 480 inscriptions. Notre dépense n'a pas dépassé nos crédits, et nous avons rendu au trésor de la ville 16,990 fr., montant de notre recette.

Messieurs, si ce que je viens de vous dire est vrai, si

tous les éléments de vie et de prospérité que vous avez pu entrevoir ne sont pas imaginaires, si notre personnel compte réellement les hommes dont je viens de citer les noms, n'avais-je pas le droit d'avancer, il y a un instant, que s'il plaisait demain au Pouvoir de nous regarder favorablement, demain il n'y aurait rien à changer dans notre Ecole que le nom ?

Pourquoi faut-il que celui qui a si puissamment contribué à la rendre florissante et à l'établir sur de si larges bases, en abandonne les rênes en ce moment suprême où nous avons besoin, plus que jamais, de son nom, de son crédit, de sa parole ! Cédant à un sentiment de délicatesse qui l'honore, mais que nous pouvons trouver exagéré, M. Ducasse a résigné ses fonctions de directeur qu'il remplissait avec tant d'honneur.

La charge qui, pour lui, était si légère, si facile, serait pour son successeur un fardeau sous lequel il succomberait, s'il ne pouvait compter sur l'appui et la confiance de l'autorité, la cordiale sympathie de ses collègues, le respect affectueux de ses élèves et la bienveillance de vous tous, Messieurs.

DISTRIBUTION DES PRIX.

PREMIÈRE ANNÉE.

1^{re} DIVISION : *Chimie, Histoire naturelle médicale.*

Premier prix, M. BONNEMAISON (Julien), d'Aubiet (Gers).

Deuxième prix, M. DANDRIEU (Jean-Séverin), de Montagnac (Lot-et-Garonne).

2^{me} DIVISION : *Anatomie, Physiologie et Pathologie externe.*

Premier prix, M. ALLAUX (Bernard), de Nègrepelisse (Tarn-et-Garonne).

Deuxième prix, M. BRUZAU (Gustave), de Castelnau-Magnoac (Hautes-Pyrénées).

DEUXIÈME ANNÉE.

Premier prix, M. SUYÉ (Jean-Pierre), de Pardies (Basses-Pyrénées).

Deuxième prix, M. BASSET (Jules), d'Auterive (Haute-Garonne).

TROISIÈME ANNÉE.

Premier prix, M. RAFFY (Fortuné), de Mazamet (Tarn).

Deuxième prix, M. RIGAL (Isidore), de Toulouse (Haute-Garonne).

Premier accessit, M. FARGUES (Achille), de Toulouse (Haute-Garonne).

Deuxième accessit, M. MAYSONIÉ (Jean), de Feugeurolles (Lot-et-Garonne).



